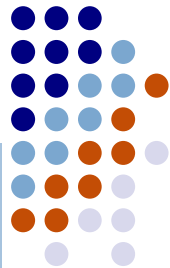


●●●● Fiche synthèse du PAR 2015-2016



Le Plan d'action régional 2015-2016 est produit pour le Conseil régional des partenaires du marché du travail par la Direction de la planification, du partenariat et de l'information sur le marché du travail des Laurentides en collaboration avec le Comité ad hoc interne formé pour l'année 2015-2016 et le Comité de gestion d'Emploi-Québec Laurentides.

**LE MARCHÉ DU TRAVAIL DANS
 LA RÉGION DES LAURENTIDES**

La région des Laurentides compte 586 051 habitants au 1^{er} juillet 2014, soit 7,1 % de la population totale du Québec (8 215 000). Elle se classe au 4^e rang parmi les 17 régions administratives du Québec, pour la taille de sa population, derrière Montréal, la Montérégie et la Capitale-Nationale.

Les municipalités régionales de comté (MRC) de Thérèse-De Blainville, Mirabel, Deux-Montagnes et La Rivière-du-Nord recensent plus de 73 % de la population de la région. Trois d'entre elles comptent plus de 100 000 habitants.

Quant aux autres MRC, leur population varie entre 32 456 habitants pour la MRC d'Argenteuil et 45 917 habitants pour la MRC des Laurentides.

Selon les prévisions de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), la population des Laurentides croîtra de 27,7 % entre 2011 et 2036. Cette progression est largement supérieure à la moyenne provinciale (17,3 %) et se situe au troisième rang parmi les 17 régions administratives du Québec. Par ailleurs, les MRC situées au nord de la région connaîtront une croissance plus faible que celles qui sont situées au sud, à l'exception de la MRC des Pays-d'en-Haut.

En plus de bénéficier de perspectives démographiques favorables, la région des Laurentides détient l'une des économies les plus diversifiées de la province. Le sud de la région affiche une vigueur soutenue grâce à l'essor de l'industrie de l'aérospatiale et du secteur des services, alors que l'activité économique de la partie nord de la région repose essentiellement sur l'exploitation des ressources naturelles et le tourisme. Les disparités socioéconomiques observées entre les municipalités régionales de comté persistent néanmoins.

<p>ENJEU 1</p> <ul style="list-style-type: none"> ● L'adéquation entre les besoins des entreprises et les compétences de la main-d'œuvre dans un contexte où la rareté de main-d'œuvre et le chômage coexistent 	<p>ORIENTATIONS</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Accélérer l'insertion en emploi des personnes prêtes à intégrer le marché du travail 2. Favoriser l'insertion en emploi des prestataires des programmes d'assistance sociale et des personnes faisant partie de groupes sous-représentés sur le marché du travail 3. Contribuer à structurer et à adapter la gestion des ressources humaines dans les entreprises, favorisant ainsi une amélioration de leur productivité 4. Participer à l'amélioration des compétences de la main-d'œuvre
<p>ENJEU 2</p> <ul style="list-style-type: none"> ● L'autonomie financière pour le plus grand nombre de personnes, la gestion rigoureuse des programmes d'assistance sociale et la mobilisation pour la solidarité sociale 	<p>ORIENTATION</p> <ol style="list-style-type: none"> 5. Intervenir dans une perspective d'insertion en emploi auprès des personnes en situation de pauvreté, tout en accordant une aide financière aux personnes admises aux programmes d'assistance sociale
<p>ENJEU 3</p> <ul style="list-style-type: none"> ● L'adaptation organisationnelle d'Emploi-Québec aux besoins de la clientèle et du marché du travail, ainsi qu'aux changements de l'environnement interne 	<p>ORIENTATIONS</p> <ol style="list-style-type: none"> 6. Poursuivre l'adaptation de la prestation de services, l'organisation territoriale d'Emploi-Québec et l'amélioration des processus de travail 7. Agir avec l'ensemble des partenaires pour une offre de service adaptée aux besoins des clientèles et du marché du travail 8. Poursuivre l'amélioration de la performance des interventions des services publics d'emploi

LES RESSOURCES DISPONIBLES ET LES RÉSULTATS ATTENDUS EN 2015-2016

Le budget initial d'intervention du Fonds de développement du marché du travail (FDMT), qui s'élève à 33 832 100 \$ pour l'année 2015-2016, est réparti entre le Service aux entreprises des Laurentides, les CLE et le bureau régional.

Chaque unité administrative d'Emploi-Québec reçoit en début d'année un budget lui permettant d'offrir les mesures et des services qui relèvent de sa responsabilité. Chaque unité est responsable d'élaborer sa planification budgétaire et opérationnelle et de décider du choix des mesures et des services qui lui permettent de concrétiser les objectifs du plan d'action régional et d'atteindre les cibles de résultats :

Les principaux résultats attendus en 2015-2016 sont :

- 17 358 nouveaux participants aux interventions des services publics d'emploi :
 - 8 564 nouveaux participants de l'assurance-emploi
 - 7 180 nouveaux participants de l'assistance sociale
- 9 727 retours en emploi :
 - 3 399 retours en emploi de participants de l'assurance-emploi
 - 3 439 retours en emploi de participants de l'assistance sociale
 - 5 037 sorties de l'aide financière de dernier recours
- 557 entreprises nouvellement aidées
- 301 participants aux stratégies du Cadre de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (CDRCMO)
- Une proportion de 85 % des demandes d'aide financière de dernier recours traitées dans un délai de 5 jours ouvrables

Le Plan d'action régional 2015-2016 d'Emploi-Québec Laurentides peut être consulté sur le site :

www.emploi.quebec.gouv.qc.ca

Choisir la section Région – Laurentides – Publications régionales.

Le plan est une production de la Direction de la planification, du partenariat et de l'information sur le marché du travail, Emploi-Québec Laurentides, avril 2015.

